

Nous sommes là pour vous aider



Demande d'allocation de veuvage

Cette notice a été réalisée
pour vous aider à compléter
votre demande et
déclaration de ressources.

- **Pour nous contacter :**
Vous désirez des informations complémentaires,
Vous souhaitez nous rencontrer,
► appelez-nous au numéro unique 39 60
► connectez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr

Le numéro unique de l'Assurance Retraite,

39 60 24h/24 - 7 jours sur 7
prix d'un appel local
depuis un poste fixe

Pour appeler depuis l'étranger, d'une box
ou d'un mobile, composer le **09 71 10 39 60**



N° 51443#01

Réf. S 5186f - 10/2010

Informations pratiques

Vous trouverez dans ce dossier ce dont vous avez besoin pour faire votre demande d'allocation de veuvage :

- une demande d'allocation de veuvage,
- la liste des pièces justificatives, en page III,
- comment nous contacter, en page IV.

Vous avez droit à l'allocation de veuvage dans les conditions suivantes :

- votre conjoint est décédé ou a été déclaré absent par jugement d'un tribunal de grande instance,
- votre conjoint remplissait les conditions de cotisations à l'assurance vieillesse du régime général ou se trouvait dans une situation similaire (chômage, maladie, titulaire de l'allocation aux adultes handicapés, etc...) ou était retraité du régime général de Sécurité Sociale,
- vous avez moins de 55 ans, sauf si votre conjoint est décédé ou a été jugé absent avant le 1^{er} janvier 2009 : dans ce cas, vous devez avoir moins de 51 ans.
Si vous ne remplissez pas la condition d'âge, vous pouvez demander la retraite de réversion.
- vous n'êtes pas divorcé(e), vous n'êtes pas remarié(e), vous n'avez pas conclu un PACS, vous ne vivez pas en concubinage,
- vous n'avez pas de ressources ou vos ressources sont inférieures à un montant fixé et révisé chaque année. A titre indicatif, ce montant est de 712,76 € par mois au 1^{er} avril 2010,
- des conditions de résidence peuvent également être exigées. Renseignez-vous.

Nous fixerons le point de départ de votre allocation :

Si vous faites votre demande :

- dans les 12 mois suivant le décès → au 1^{er} jour du mois au cours duquel est survenu le décès de votre conjoint,
- au-delà des 12 mois suivant le décès → au 1^{er} jour du mois de votre demande.

Important : passé le délai de **2 ans suivant le décès ou le jugement déclaratif d'absence**, nous ne pourrons plus accepter votre demande.

Nos conseillers retraite sont à votre disposition. Ils sont là pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

S'il vous manque de la place pour remplir certaines rubriques, utilisez une feuille blanche que vous joindrez à votre demande.

▶ Justificatifs à joindre

Dans tous les cas vous devez fournir

- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou de caisse d'épargne (RICE).

En fonction de votre situation

Vous devez fournir l'original ou une photocopie lisible

Si vous êtes de nationalité française, ou ressortissant(e) de l'Union européenne*, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse	▶ votre carte d'identité, ou passeport, ou livret de famille ou toute autre pièce justificative d'état civil et de nationalité
Vous êtes de nationalité étrangère	▶ toute pièce justifiant de votre état civil et de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour ou récépissé de votre demande
Vous avez cessé votre activité au cours des 3 mois avant cette demande ou avant le décès de votre conjoint	▶ le justificatif de votre cessation d'activité
Vous avez créé votre entreprise durant cette période	▶ le justificatif de votre création d'entreprise

Si votre conjoint n'était pas retraité, en fonction de sa situation.

Vous devez fournir l'original ou une photocopie lisible

pour 3 mois au cours des 12 mois précédant son décès.

Votre conjoint était salarié du régime général	▶ bulletins de salaire
Votre conjoint était salarié du régime général et en arrêt de travail pour raison de santé	▶ ses décomptes d'indemnités journalières
Votre conjoint était au chômage	▶ ses attestations du Pôle Emploi
Votre conjoint était titulaire d'une rente accident du travail ou d'une pension d'invalidité	▶ ses avis de paiement et la notification de sa rente accident du travail ou de sa pension d'invalidité
Votre conjoint était titulaire de l'allocation aux adultes handicapés	▶ son dernier avis de paiement de l'allocation aux adultes handicapés
Votre conjoint avait cotisé à l'assurance volontaire	▶ une quittance attestant le paiement de ses cotisations
Votre conjoint avait interrompu son activité salariée pour toute autre raison	▶ un document justifiant la raison de son interruption de travail

* Liste des pays de l'Union européenne

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède

- **Pour nous contacter :**
Vous désirez des informations complémentaires,
Vous souhaitez nous rencontrer,
- appelez-nous au numéro unique 39 60
 - connectez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr

Le numéro unique de l'Assurance Retraite,
39 60 *24h/24 - 7 jours sur 7*
prix d'un appel local
depuis un poste fixe
Pour appeler depuis l'étranger, d'une box
ou d'un mobile, composer le **09 71 10 39 60**

Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents

Vous-même

Madame Monsieur

Votre nom (de naissance) :

Votre nom d'épouse (s'il y a lieu) :

Si vous portez un autre nom, indiquez-le :

Vos prénoms (soulignez votre prénom courant) :

Téléphone (pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité) :

Votre date de naissance : Votre nationalité :

Commune de naissance : Département : Pays :

(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Votre adresse :

Code Postal : Commune : Pays :

Votre n° de Sécurité Sociale :

Votre situation de famille

Marié(e) le Séparé(e) le Divorcé(e) le

Veuf(ve) le Votre conjoint(e) est porté(e) disparu(e) depuis le

Vous êtes remarié(e) depuis le

Vous vivez en concubinage depuis le

Vous avez conclu un PACS depuis le

Votre conjoint(e) décédé(e) ou disparu(e)

Son nom (de naissance) : Son nom d'épouse :

Ses prénoms (soulignez le prénom courant) :

Sa date de naissance : Sa nationalité :

Commune de naissance : Département : Pays :

(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Sa date de décès ou de disparition :

Son n° de Sécurité Sociale :

Votre conjoint avait-il demandé ou percevait-il une retraite du régime général

de la Sécurité Sociale ? oui non Si oui, n° de retraite :

Nom de la caisse de retraite :

Son adresse :

Partie réservée au conseiller retraite

1^{ère} intervention le demande délivrée le réception le

Je soussigné(e) certifie avoir vérifié à l'aide des pièces justificatives valables que le demandeur m'a présentées, la conformité des renseignements fournis sur sa nationalité, son état civil et celui de son conjoint.

Signature du conseiller retraite : Fait le

Cachet de l'organisme :

Vos ressources

Avez-vous eu des ressources en France et/ou à l'étranger au cours des :
3 mois avant cette demande ? oui non **3 mois avant le décès ?** oui non
 Vous répondez **non** aux 2 questions, **prenez directement la page 4 de cette demande.**
 Vous répondez **oui** à 1 ou aux 2 questions, **complétez ci-après.**

Vos revenus (y compris ceux perçus à l'étranger ou versés par une organisation internationale).

- 1 Salaires et revenus professionnels non salariaux
- 2 Indemnités versées par la Caisse d'assurance maladie
- 3 Allocations chômage, préretraite
- 4 **Pensions, retraites, rentes et allocations**, (dont vous êtes titulaire ou dont vous avez fait la demande).

Nature	Nom et adresse de l'organisme	Vos références (N° retraite, N° allocataire, etc...)
.....
.....
.....
.....
- 5 Pension alimentaire, précisez votre lien de parenté avec la personne qui vous la doit :
- 6 Vous perceviez l'allocation de parent isolé
- 7 Vous perceviez le revenu minimum d'insertion
- 8 Vous percevez le revenu de solidarité active
- 9 Vous percevez d'autres revenus, précisez :

Vos biens personnels ► si la succession n'est pas réglée, n'indiquez pas les biens issus de la communauté.

Avez-vous des biens personnels en France et/ou à l'étranger ? oui non
 (immobiliers, mobiliers, capitaux d'assurance vie, capitaux décès, donation)

- 10 **Biens immobiliers** (précisez s'il y a lieu indivis, nue-propriété ou usufruit)

Maisons, appartements, terrains, commerces, etc...	Adresse de chaque bien déclaré
.....
.....
- 11 Titres, actions, obligations
- 12 Indemnité de départ attribuée aux artisans, commerçants et exploitants agricoles, etc.
- 13 **Capitaux d'assurance vie et/ou capitaux décès** (capital versé en contre partie d'une assurance vie ou allocation décès versée par

Nature	Nom et adresse de l'organisme
.....
.....
- 14 **Biens personnels dont vous avez fait donation depuis moins de 10 ans** (autres que votre maison d'habitation)

Propriétés :	Adresse du bien déclaré (s'il s'agit de propriétés)
.....
Titres, actions, obligations

L'activité de votre conjoint

Votre conjoint était-il retraité du régime général ?

oui non

Vous répondez **oui**, passez directement au bas de cette page, datez et signez.

Vous répondez **non**, complétez ci-dessous.

Merci de nous indiquer sa situation au cours des 12 mois avant son décès ou sa disparition

Cochez les cases correspondant à sa situation

Votre conjoint était :

salarié du régime général de Sécurité Sociale

salarié du régime agricole

non salarié du régime agricole

artisan

industriel ou commerçant

autres, précisez

Votre conjoint était salarié en France oui non

Si oui, jusqu'à quelle date ?

Votre conjoint avait interrompu son travail oui non

précisez la raison (par exemple, maladie, chômage, formation, etc...)

Votre conjoint cotisait à l'assurance volontaire pour le risque vieillesse oui non

Votre conjoint était affilié à l'assurance vieillesse des bénéficiaires

de certaines prestations familiales oui non

(par exemple, bénéficiaire du complément familial, de l'allocation pour jeune enfant, etc...)

Votre conjoint habitait à l'étranger oui non

précisez le pays

la période du [] au []

Votre conjoint exerçait une activité à l'étranger oui non

précisez le pays

la période du [] au []

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L.114-19 à L.114-21 du code de la Sécurité Sociale.

Fait à :

Le []

Votre signature :

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. L114-13 du code de la Sécurité Sociale, arts 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L114-17 du code de la Sécurité Sociale.

Vous venez de remplir votre demande d'allocation de veuvage.

Merci de nous faire part de toute modification de votre situation.

Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligatoirement joindre les pièces indiquées dans les informations pratiques (page III de la notice jointe).